

Charle-Albert renaît de ses cendres

■ Les travaux de consolidation ont débuté dans le château avant restauration complète

WATERMAEL-BOITSFORT ▽ Le château Charle-Albert, construit en 1869, classé en 1988, ne se dégradera plus. Depuis le début du mois ont démarré les travaux de consolidation de l'édifice qui trône à l'orée de la forêt de Soignes, sur le territoire de Watermael-Boitsfort, visible depuis le boulevard du Souverain.

Le propriétaire actuel du bien, la Groupe Codic (via sa société Immo Charle-Albert), a d'ailleurs présenté hier son projet d'ensemble qui vise non seulement à restaurer la maison dite *flamande* mais aussi à revitaliser le domaine qui l'entoure, soit 1,6 hectare. Les architectes en pleine réflexion sur le dossier sont ceux des bureaux MA² et Art & Build.

Retour d'abord, en bref, sur le passé d'un prestigieux monument réduit au fil des années à l'état de chancre. C'est l'architecte Charle-Albert qui y habite au départ jusqu'en 1885. Entre 1905 et 1919, le château abrite une école pour jeunes filles. Puis, en 1933, il est racheté par le Premier ministre Paul van Zeeland, lequel décède en 1973. Abandonné en 1981, l'édifice est pillé en 1983, incendié la même année, une nouvelle fois en 1986. Durant toute cette période, les amoureux du patrimoine ne cessent de réclamer le classement. Il interviendra en 1988.

Deux ans plus tard, le château est vendu par les héritiers van Zeeland à Codic.

Codic aligne alors les projets de réhabilitation, rejeté (justement ou injustement) par la commune. Les uns se battent pour qu'y soit réalisé sur place du logement, les autres des bureaux. Mais voilà que le Pras régional arrive. Le document décide alors de faire du site une zone d'intérêt régional (la Zir 9). "Ce programme autorise la réalisation de 1.000 m² de bureau dans le château et d'un immeuble complémentaire, soit de 4.000 m² de logements, soit de 3.500 m² de bureaux", explique Thierry Behiels, administrateur-délégué de l'Immo Charle-Albert.

L'Immo Charle-Albert se met tout de suite au travail, le château s'écroulant à vue d'œil. En juin 2003, elle obtient un permis patrimoine l'autorisant à entamer la consolidation (3,7 millions). Aujourd'hui ne lui manque plus qu'un permis d'urbanisme pour le développement du reste du site, plutôt en bureau car les logements condamneraient les arbres - ils masqueraient la vue depuis les appartements.

D'une part, le nouvel immeuble (3.500 m²) verra le jour à l'emplacement des anciens jardins (côté collège Saint-Hubert). Un parking de 75 places sera creusé. D'autre part, les travaux de restauration du châ-

teau. "La volonté est de reconstituer, partout où cela est possible, l'état d'origine des façades et toitures, explique Francis Metzger, de MA². On reconstitue le jeu des escaliers, terrasses

et murets extérieurs qui seront restaurés ou refaits à l'identique."

A la Région bruxelloise, Willem Draps, secrétaire d'Etat au Patrimoine, se dit "ouvert à toute proposi-

tion" et néanmoins "plus que jamais attentif". La commune, elle, se prononce plutôt contre évoquant des nuisances en matière de mobilité.

Karim Fadoul



Le château Charle-Albert a été incendié à deux reprises dans les années 80. Aujourd'hui, un projet de restauration du bien et de développement du site est sur la table. ◊